

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 8 (1863)
Heft: 14

Vereinsnachrichten: Société militaire fédérale : fête de Sion

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Bataillons n° 3 (Zurich), 85 (Argovie).

Carabiniers n° 15 (Argovie), 21 (Zurich).

II^e brigade ; lieutenant-colonel Wieland.

Adjudants : major Baldinger, lieutenant Tobler.

Bataillon n° 32 (Schwytz).

Carabiniers n° 23 (Schwytz), 59 (Lucerne).

Troupes de renfort entrant le 17 au soir : bataillons n° 60 et 45 (Berne).

Le grand état-major doit se trouver le 4 septembre à Burgdorf ; les autres états-majors le 5. Jusqu'au 10, les états-majors feront de Burgdorf des reconnaissances de la contrée environnante. Le 10, la troupe arrivera de ses divers cours préparatoires.

Les 10, 11, 12, 15 septembre, les brigades seront disloquées comme suit :

Troisième division : brigade Scherz à Hasli et environs ; brigade Salis à Hindelbank ; brigade Barman à Lyssach.

Cinquième division : brigade Meyer à Aarburg ; brigade Wieland à Zofingue.

Pour le 14, jour où commenceront les manœuvres de campagne, et pour les jours suivants, les ordres ne seront donnés que la veille par le grand état-major.

La principale manœuvre aura lieu, dit-on, le 20 autour d'Eschi. Le 21, jour du jeûne fédéral, toute la troupe sera réunie à Herzogenbuchsée pour inspection et culte, et le 22 le rassemblement sera licencié.

SOCIÉTÉ MILITAIRE FÉDÉRALE.

FÊTE DE SION.

Liste des tractandas pour l'assemblée générale du 17 août 1863. à Sion.

1. Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée générale.
2. Nomination de deux scrutateurs et de deux interprètes.
3. Rapport du comité central et du caissier.
4. Nomination d'une commission pour l'examen des comptes.
5. Rapports et verdicts des jurys sur les mémoires présentés au concours de 1863.
6. Communication d'une lettre du département militaire fédéral sur la nomination de contrôleurs d'armes et la création d'une école d'armuriers.
7. Mémoire du Dr Weinmann, médecin d'ambulance de 1^{re} classe, sur le service des ambulances en campagne.
8. Détermination des questions de concours pour 1864, et nomination des jurys.
9. Proposition pour la révision des statuts de la société.
10. Fixation du lieu de la prochaine réunion et nomination du comité central.
11. Détermination de la contribution annuelle pour 1864.
12. Fixation du subside aux journaux militaires suisses.
13. Rapport sur l'examen et la passation des comptes.
14. Propositions éventuelles et individuelles.

L'ancien comité central invite par la présente MM. les officiers suisses qui se rendent à la fête fédérale de Sion à se joindre au cortège du drapeau de la société, qui partira de Berne le samedi 15 août à 5 heures du matin pour faire son entrée à Sion à 3 1/2 heures du soir. Départ de Lausanne à 11 1/4 heures.

MM. les officiers arrivant à Berne le vendredi 14 août au soir sont amicalement invités à se rendre au casino à leur arrivée pour y être reçus par le corps d'officiers de la ville.

Le comité central espère qu'un grand nombre d'officiers de toutes les parties de toute la Suisse répondront à l'appel cordial des Valaisans. Les officiers bernois en particulier ont un devoir d'honneur à remplir, celui de former avec leurs camarades d'autres cantons un cortège imposant au drapeau fédéral, qui va quitter Berne pour se rendre à Sion.

Au nom de l'ancien comité central,

Le président,

SCHERZ, colonel.

Le comité de la section vaudoise de la société militaire fédérale a l'honneur d'informer Messieurs les officiers membres de cette société, que le comité central de Berne, porteur de la bannière fédérale, se rendant à Sion, arrivera à Lausanne le samedi 15 août courant, à 9 heures du matin, et qu'il y fera une halte de deux heures.

Messieurs les officiers qui voudront bien s'associer à la réception cordiale qui sera faite à nos confédérés à leur passage au chef-lieu de notre canton, sont invités à se rencontrer le 15 août, à 8 heures du matin, à l'Hôtel des Alpes, où une réunion de la section vaudoise aura lieu pour la désignation des délégués à l'assemblée de Sion.

Au nom du comité de la section vaudoise,

Le président,

J. VERET, col. féd.

Le secrétaire-caissier,

HENNINGER, major.

NOUVELLES ET CHRONIQUE.

Le département militaire de la Confédération suisse a adressé aux autorités militaires des cantons la circulaire suivante, datée de Berne, le 31 juillet 1863.

Très honorés Messieurs,

Le département a l'honneur de porter à votre connaissance que la fabrication de la nouvelle munition d'infanterie à projectile expansif est en pleine activité dans le laboratoire fédéral à Thoun, de manière que nous sommes à même de pouvoir en fournir pour l'usage de la Confédération et des exercices qui ont lieu dans les cantons.